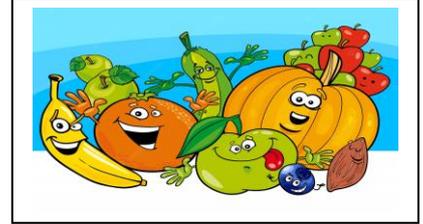


Actualités

De Harville à Sompheu

Septembre 2022,

Numéro 29



Nous contacter :

☎ : 03.29.90.70.44

✉ : mairie@sampigny.fr

Retrouvez-nous sur le site internet de la commune :

www.sampigny.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h à 11h30

Édito de M. VUILLAUME, Maire de Sampigny.

Les vacances sont terminées, nos agents reprennent leurs activités dans le village. Bruno distribue les stères de bois qu'il a façonnés durant l'hiver à l'intention des Sampignolais qui ne pouvaient faire leurs affouages eux-mêmes, Jean-Marc après avoir coulé la dalle devant la scène à côté de la salle Mariette Vautrin a repris la construction du mur en pierre rue Abbé Laurent, Damien va terminer la taille des haies dans le village dans le respect de la réglementation en vigueur. Le cimetière est propre.

Ils sont aidés par Quentin qui, après ses années de stagiaire et d'apprenti, vient d'être embauché à la Mairie comme contractuel. Il va suivre dans les prochains jours une formation d'habilitation électrique afin de gérer l'entretien courant des pompes et de la salle.

Madame CUNY embauchée en emploi aidé par l'Etat fait le ménage à la salle Mariette Vautrin et à la mairie et le reste de son temps assure le désherbage des trottoirs et le nettoyage des caniveaux. Laura qui est en formation en particulier pour préparer son BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) aide, en plus de sa mission d'encadrer les enfants, à l'entretien des espaces verts.

Deux nouveaux venus viennent compléter l'équipe, le jeune Mathis COLIGNON est en apprentissage « espaces verts » et scolarisé à la MFR de Vigneulles et Sylvain VOELTZEL en contrat aidé également remplace Kevin LALLEMENT.

Voilà une équipe complète qui va continuer le travail accompli depuis plusieurs années pour le mieux vivre à Sampigny. Ils sont parfois aidés lors de gros travaux par des bénévoles, sampignolais ou amis, qui viennent partager leur expérience et que je tenais à remercier ici. L'Est républicain et ses lecteurs ont reconnu les actions menées par tous ces acteurs, y compris les Sampignolais, et notre village vient d'être classé 3^{ème} plus beau village de Meuse pour cette année 2022. Félicitations à tous et continuons !



❖ **Naissance**



Marius GENIN né le 2 février 2022

Agathe GIGLEUX née le 4 mai 2022

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés.

❖ **Mariage**



Dursun CETINKA YA et Charlène PARISOT le 7 mai 2022

Stéphane PIERSON et Séverine LE NIR le 21 mai 2022

Léo GENIN et Mallaury ANCELIN le 18 juin 2022

Flavien TERRIER et Laurianne SARDAILLON le 16 juillet 2022

Marc PARISOT et Peggy LE BODIC le 23 juillet 2022

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

❖ **Décès :**



Gisèle DELWAL décédée le 07 janvier 2022

Jeannine COUFFRANT décédée le 26 Avril 2022

Diego FOLGOA décédé le 14 juin 2022

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.



Après le départ de Diégo, ses copains ont contacté le maire et ont demandé si le City-stade ne pourrait pas être rebaptisé à son nom. Après accord de ses parents et du Conseil municipal, ce sera chose faite dans quelques semaines.

Ainsi le souvenir de Diégo sera maintenu près de cet espace qu'il aimait tant fréquenter.





LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 8 juin 2022

➤ Droit de préemption de la gare

Le Maire explique qu'il a participé à Verdun à une réunion avec VNF, la Région Grand Est et les collectivités territoriales concernées qui donnait des informations sur les financements pour la voie « vélo route voie verte ». De ce fait, la gare de Sampigny pourrait être transformée en gîte avec des subventions conséquentes (70 à 80%).

Le maire propose donc d'instaurer le droit de préemption sur cet immeuble.

Le conseil vote oui à l'unanimité, Monsieur Julien BERNARD ne prend pas part au vote.

➤ Centre aéré été 2022

Le maire explique que, ayant déjà dans notre personnel Madame Laura REMEDER en formation BAFA, il souhaite embaucher un directeur titulaire au BAFD pour assurer nous-même le centre aéré en juillet.

Le Conseil vote oui à l'unanimité.

➤ Publicité des actes

Le maire indique que les actes administratifs pris par les communes entrent en vigueur dès leur publication.

A partir de juillet 2022 un décret prévoit que les communes de moins de 3500 habitants ces actes peuvent être, entre autres, publiés par voie électronique en plus de l'affichage.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ Indemnité pour le gardiennage de l'église.

La préfecture nous ayant fait parvenir pour 2022 le montant du gardiennage de l'église, le maire propose d'attribuer la totalité de cette somme (479.86 euros) à Madame CARCHON.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

Conseil du 11 juillet 2022

➤ Travaux lot 2 et 5 marché sentier pédagogique.

Le maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 8 avril 2022, les lots 2 et 5 du marché Patrimoine public et culturel avaient été déclarés infructueux.

Le maire a rencontré les entreprises COLAS et EUROVIA et la négociation a permis de réunir les 2 lots en un seul et de retirer de l'appel d'offre la réfection des escaliers en haut du sentier.

EUROVIA a envoyé un devis pour un montant de 153 780,06€ HT et COLAS un devis de 156 020.30€ HT.

Après avis de la Commission d'appel d'offres en date du 8 juillet 2022, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise EUROVIA.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

Le conseil donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision en particulier pour les subventions européennes et signer tous documents relatifs à ce dossier.

Conseil du 18 août 2022

➤ **Achat de la gare :**

Suite au droit de préemption voté le 8 juin 2022, et ayant été informé par le notaire des actuelles propriétaire de leur intention de vendre la gare et les immeubles attenants, le maire propose au conseil d'acheter ce bâtiment au prix de 225 000 euros.

Le conseil vote oui à l'unanimité, moins une abstention (M. CURÉ) et mandate le maire pour finaliser cette opération en recherchant en parallèle toutes subventions possibles

➤ **Assurance santé communale :**

Le maire présente la proposition de AXA France visant à offrir des tarifs préférentiels aux habitants du village.

Pour ce faire, AXA souhaite que la mairie informe les habitants et permette la tenue d'une réunion publique dans un local communal.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

Et autorise le maire à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées

➤ **Aide du conseil départemental pour la recherche d'un Maître d'œuvre dans la sécurité routière dans le village :**

Le maire explique que le Conseil départemental par manque d'effectif ne pourra pas procéder à l'étude de sécurité routière du village, toutefois il propose de nous aider à faire un appel à candidature pour trouver un maître d'œuvre.

Le conseil vote oui à l'unanimité.

➤ **Travaux supplémentaires salle polyvalente :**

Le maire explique que les menuiseries verticales posées ne donnent pas une luminosité suffisante pour faire des travaux manuels (peinture et couture). Afin d'éviter d'allumer la lumière en journée, le maire a demandé un devis de travaux complémentaires à l'entreprise LAURENT Daniel de Rigny Saint Martin, ces travaux consistent en la pose de 2 fenêtres de toit pour un montant HT de 5 996€. Il propose au conseil d'accepter ce devis et de missionner le maître d'œuvre pour faire les ordres de services nécessaires.

Le conseil vote oui à l'unanimité.



**La mairie et la Codecom subventionnent vos façades.
Vous pouvez recevoir jusqu'à 37,5% de subvention, soit 25% de la Codecom et 12,5% de la mairie pour ravalier vos façades visibles de la rue. Le dépôt d'une Déclaration préalable de travaux est nécessaire avant tout commencement.
Vous pouvez venir prendre plus de renseignements en mairie.**

Entreprises à Sampigny

Nous avons décidé de vous présenter à chaque nouveau numéro des entreprises ou des commerces actuels du village. Cette fois-ci nous vous présentons ;



Une présentation s'impose...

Après 2 diplômes dans le bâtiment, suivis de 23 ans d'expérience dans ce domaine, entreprendre en tant que carreleur, ce métier de passion, me trottait dans la tête depuis de nombreuses années.

Etant marié et papa de 3 enfants, se lancer dans l'entrepreneuriat est assez angoissant, j'ai attendu trop longtemps le "bon moment" !

Aujourd'hui, j'ai décidé qu'à 41 ans, il était temps de ne plus rêver ma vie mais de vivre mes rêves !

Hyperactif, acharné du travail, méticuleux sont autant de qualités qui me représentent.

Malgré cela, vous savez à quel point il est difficile de "se faire connaître", pour cela j'ai besoin de votre soutien !

Alors si vous voulez m'aider à enfin vivre de ma passion... Faites voyager ma page !

Merci à tous ! *Cédric*

Réseaux sociaux :

Facebook : Entreprise Collignon C

Instagram : entreprise_collignon_c



**Votre projet,
Mon savoir-faire.**

Travaux de revêtement
des sols et des murs

Entreprise COLLIGNON . C

8 chemin des roches
55300 Sampigny

07.89.94.41.82
rosoetmylene@orange.fr

Siret: 905 120 341 00011



AMELIORATION DE L'HABITAT :

Des subventions exceptionnelles pour financer vos travaux

Depuis le 11 décembre 2017, la Communauté de Communes du Sammiellois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), tout en poursuivant sa campagne de ravalement de façades.

Sous conditions, l'OPAH aide les propriétaires occupants à réaliser des travaux d'économies d'énergie, d'adaptation au handicap ou à la perte de mobilité et d'autres travaux de plus grande ampleur.

Les aides de base varient de 35% à 50% du montant des travaux HT, avec des plafonds de dépenses, auxquelles s'ajoutent des primes (Etat, Département, Communauté de Communes et Région), qui toutes cumulées peuvent couvrir jusqu'à 80% des projets.

Elle aide aussi les propriétaires bailleurs désireux de rénover un logement mis en location dans certaines communes. Dans ce cas, il n'y a pas de plafond de ressources, mais d'autres conditions à étudier.

Pour vérifier votre éligibilité et le cas échéant bénéficier des avantages mis en place, n'hésitez pas à contacter le CMAL (Centre meusien d'amélioration du logement) qui tient des permanences régulièrement.

Le CMAL est chargé de vous aider, gratuitement et sans engagement, à tous les stades de vos démarches : informations, conseils, calcul des gains énergétiques, aide à la constitution des dossiers, etc. **03.29.79.23.10**

Rappel de la réglementation préfectorale

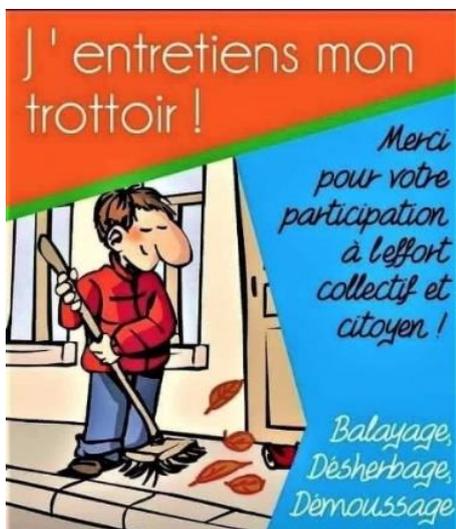
- Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires.

Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme !!!

- Par ailleurs nous sommes obligés de rappeler une fois encore que les branches d'arbres et les lierres qui dépassent les clôtures doivent être taillés par leur propriétaire.



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"
Règlement sanitaire départemental (art.32)

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune, conformément à la réglementation, n'utilise plus de dés herbant. Merci donc, de bien vouloir entretenir vos devants de maison comme prévu par la loi 2014-1545 du 20 décembre 2014.

- Arrêté préfectoral N°2004-1411 en date du 22/06/2004
Tout feu est interdit du 1^{er} mai au 31 octobre de chaque année dans le département de la Meuse à une distance inférieure à 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations



Petit rappel...

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, nous vous demandons d'être vigilant auprès de vos amis à quatre pattes.

Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!



**Il n'y a pas de petits papiers
Il n'y a pas de petits mégots
Il n'y a pas de petites crottes**

IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS !

RAPPEL

**Des canisacs sont distribués
Gratuitement à la Mairie**

Les chats errants....

Un chat errant n'appartient à personne, il est interdit par arrêté préfectoral de le nourrir. Si vous nourrissez un chat errant, il devient votre animal et vous devez assurer ses soins.

Les chats errants signalés comme tels à la mairie sont trappés, (attrapés dans une cage spécifique pour ne pas les blesser) puis nous vérifions s'ils sont pucés et nous prévenons alors le propriétaire, si l'animal n'est pas pucé et n'est pas connu pour appartenir à quelqu'un du voisinage, il est emmené chez le vétérinaire pour être stérilisé.



Un chat est un animal territorial, c'est-à-dire qu'il ne quittera pas l'endroit choisi. Certains chats errants de Sampigny sont déjà stérilisés. Il est donc inutile de **faire du mal** à nos amis à quatre pattes, car dès que l'un disparaîtra (chat peut-être stérilisé !), un autre (pas stérilisé) prendra sa place.

Il est important de veiller à éviter la multiplication de ces chats pour leur bien-être et pour le bien-être de tous.

La personne de la mairie responsable de cette mission est Gwendoline Champlon

La grippe aviaire.

Un épisode infectieux de grippe aviaire vient de se déclarer dans un village proche de Sampigny.

Etant situé à moins de 10 km de ce village, la Préfecture nous oblige à lui déclarer un inventaire complet de tous les poulaillers du village, même les plus petits et de vous informer que, jusqu'à nouvel ordre, les poules et autres volailles doivent rester enfermées de jour comme de nuit.



Nous demandons donc aux propriétaires de volailles de déclarer en mairie l'emplacement du ou des poulaillers et le nombre de volailles.

Nous vous informons du caractère OBLIGATOIRE de cette déclaration.

Chasse

Calendrier de chasse de la saison 2022-2023
ACCA DE SAMPIGNY

~ Territoire 38.025 ~

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	31						
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11						1	2
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	3	4	5	6	7	8	9
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	10	11	12	13	14	15	16
														17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23

NOVEMBRE							DECEMBRE							JANVIER							FEVRIER						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
28	29	30					26	27	28	29	30	31	30	31								1	2	3	4	5	
			1	2	3	4	1	2	3	4	5	6						1	6	7	8	9	10	11	12		
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	13	14	15	16	17	18	19
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	20	21	22	23	24	25	26
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	27	28					
														23	24	25	26	27	28	29							

2 / 22 / 2022
[Signature]

Calendrier de chasse des Bons

Amis

2022-2023

Tous les dimanches à partir du dimanche 16 octobre 2022 jusqu'au dimanche 26 février 2023.



Calendrier de la chasse de la côte GILLOT

Octobre 2022 ;

- Vendredi 14 octobre 2022
- Vendredi 28 octobre 2022
- Lundi 31 octobre 2022

Novembre 2022 ;

- Vendredi 11 novembre 2022
- Lundi 14 novembre 2022
- Vendredi 25 novembre 2022

Décembre 2022 ;

- Vendredi 16 décembre 2022
- Lundi 19 décembre 2022
- Vendredi 30 décembre 2022

Janvier 2023 ;

- Vendredi 6 janvier 2023
- Lundi 9 janvier 2023
- Vendredi 20 janvier 2023

Février 2023 ;

- Vendredi 3 février 2023
- Vendredi 17 février 2023
- Lundi 27 février 2023

Il est rappelé que l'accès en forêt est strictement interdit aux quads et motos.

Le brame du cerf

Vu les articles 2213-4 du code général des collectivités, et considérant que les grands cervidés contribuent à la richesse biologique de la forêt communale et qu'il convient de les protéger pendant la période du brame nous vous rappelons que la circulation des véhicules motorisés et VTT est interdite sur les chemins blancs de la forêt de Sampigny du 15 septembre 2022 au 15 octobre 2022 de 18 h00 à 7 h00

La connaissance de la nature est liée à sa compréhension et à sa bonne gestion, il convient donc de favoriser les bonnes pratiques pédagogiques et l'approche des animaux sauvages en véhicule à moteur est contraire à toute démarche respectueuse de leur comportement, qu'elle peut perturber leur reproduction et les obliger à quitter la place.



Affouage ou bois façonné



Pour la prochaine session, les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au **15 novembre 2022.**

Assurance santé communale

Afin d'offrir des tarifs préférentiels pour les contrats santé aux habitants du village, la mairie a signé une convention avec l'assurance AXA France.

Vous bénéficiez d'un tarif négocié, d'une offre commerciale Assurance santé sans questionnaire médical, ni limite d'âge. L'offre est un socle à 3 niveaux de garanties (100%, 125% ou 150%).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter ;

Agence ROLAND C&S
36 rue Basses des Fosses
55300 St Mihiel
Tél ; 03.29.90.21.80



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



Recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer les jeunes pour qu'ils effectuent leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Informations directes par mail



Pour toutes informations (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, Covid, informations sur les crues etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante ; mairie@sampigny.fr, ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée

Notre page Facebook est réactivée : Mairie de Sampigny.

Notre site ; www.sampigny.fr

N'hésitez pas à nous suivre.



Attention, il arrive que les messages de la mairie arrivent dans vos SPAMS !!!

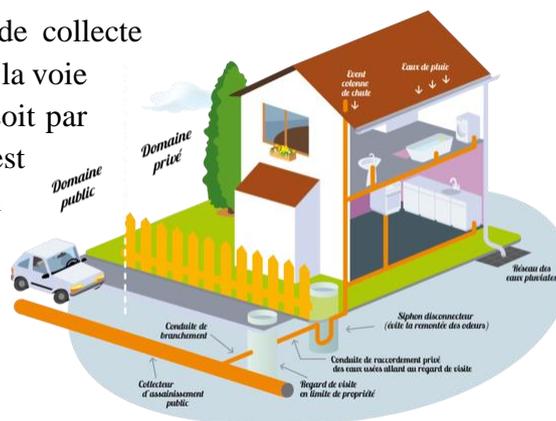
Informatique

Les cours informatiques ont repris depuis le mercredi 14 septembre 2022. Le mercredi matin de 10h à 12 h en Mairie. Ces cours sont assurés par M. et Mme PAQUOT retraités de l'enseignement bien connus à Sampigny.



ASSAINISSEMENT, RAPPEL IMPORTANT

Le raccordement des immeubles aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et établis sous la voie publique à laquelle ces immeubles ont accès soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passage, est obligatoire dans le délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte. A Sampigny les réseaux de collecte sont en service depuis 2014 pour la plus grande partie du village et depuis 2016 pour le reste à part une partie du Chemin des Koeurs et la partie sud du Chemin de Laveau.



Il est bon de savoir qu'il y a **la redevance d'assainissement collectif et la redevance d'assainissement individuel**. En ce qui concerne le premier cas, c'est une redevance qui est à destination des immeubles raccordés à un réseau d'assainissement collectif. En effet, **c'est une participation aux charges des stations de traitement de toutes eaux usées**. D'ailleurs, elle figure sur votre facture d'eau dans la rubrique « collecte et traitement des eaux usées ». Dans le deuxième cas (SPANC) la redevance d'assainissement individuel est due à la Communauté de Communes du sammiellois

La loi 3DS publiée au Journal officiel (loi n° 2022-217 du 21 février 2022) modifie le Code de la santé publique qui prévoit que les manquements aux obligations définies ci-dessus pourront faire l'objet d'une pénalité annuelle pouvant atteindre 400% de la redevance d'assainissement.

Il y a environ 60% des immeubles du village qui sont raccordés. Les contrôles effectués par le Conseil départemental (SATE) et par la DDT (police de l'eau) montrent que ce pourcentage est en constante augmentation. Il est toutefois nécessaire que cette augmentation continue. Enfin les nouveaux propriétaires d'immeubles achetés avec un assainissement non conforme ont un an maximum après la date d'achat pour se mettre en règle.

Aucun branchement ne doit être effectué sans l'accord de la mairie, les imprimés y sont à votre disposition. Enfin, la mairie est à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.

- **Mensualisation des factures d'eau**

La mairie a mis en place la mensualisation pour le paiement des factures d'Eau et Assainissement Collectif pour les usagers qui le souhaitent. Il permet pour l'usager de payer en 10 fois une avance sur l'eau régularisée en fin d'année.

Toute nouvelle personne désirant bénéficier de ce service peut venir retirer le dossier de demande à la mairie à compter du **mardi 4 octobre 2022** et devra être rendu avant le **vendredi 04 novembre 2022**.



Les personnes déjà mensualisées n'ont aucune démarche à faire sauf au cas où elles voudraient sortir du système de mensualisation

Permanences conciliateur de justice et assistante sociale

ASSISTANTE SOCIALE (sur RDV) 03.29.89.12.82	CONCILIATEUR DE JUSTICE
Vendredi 21 octobre 2022 Vendredi 18 novembre 2022 Vendredi 16 décembre 2022	Monsieur Arnaud CHALLA BELVAL Conciliateur de justice des cantons de Belleville- sur -Meuse et de DIEUE-sur Meuse Tribunal judiciaire de VERDUN – place Saint PAUL 55100 VERDUN 03.29.86.14.05 Mail ; arnaud.challan-belval@conciliateurdejustice.fr <u>MISSION LOCALE</u> 1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 17h00 Sur RDV Téléphone ; 03.29.91.07.07

Permanences de l' U D A P de la Meuse en Sous-préfecture de Commercy :

- Mercredi 26 octobre 2022, de 14h à 17h
- Mercredi 16 novembre 2022, de 14h à 17h
- Mercredi 14 décembre 2022, de 14h à 17h
- Mercredi 19 janvier 2023, de 14h à 17h
- Mercredi 22 février 2023, de 14h à 17h
- Mercredi 29 mars 2023, de 14h à 17h
- Mercredi 26 avril 2023, de 14h à 17h
- Mercredi 24 mai 2023, de 14h à 17h
- Mercredi 28 juin 2023, de 14h à 17h



Centre de loisirs 2022

Centre d'accueil de loisirs ÉTÉ

Le centre d'accueil de loisirs a ouvert ses portes salle Mariette Vautrin du 11 juillet au 29 juillet 2022 pour 3 semaines sous la direction de Olivier JACUS et de deux animatrices Laura REMEDER et Véronique WILLEMET.



La fréquence a été constante avec une moyenne de 15 enfants par semaine.

Parmi les activités très appréciées, les sorties à WOIMBEY, le parc de STE CROIX et l'incontournable barbecue intergénérationnel avec les membres de Nouvelle Génération dans la forêt de Sampigny.

En clôture, les parents étaient invités à partager un goûter confectionné par les enfants. C'est avec beaucoup d'émotion que les enfants ont quitté leurs animatrices.



Mercredis récréatifs

Nous vous rappelons que les mercredis récréatifs sont accessibles aux enfants de 3 ans à 11 ans de Sampigny et des villages alentours chaque mercredi en période scolaire, à la salle Mariette Vautrin de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (horaires modulables à la demande des parents). Possibilité de mettre les enfants en demi-journée ou occasionnellement.

Pour tout renseignement, vous adresser au secrétariat de la mairie par téléphone au 09 29 90 70 44 ou par mail : mairie@sampigny.fr



Mercredis
Récréatifs

Repas des aînés

Repas de aînés

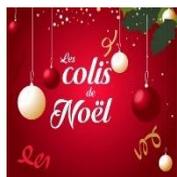
Le repas offert par la mairie et le CCAS pour les personnes de plus de 65 ans aura lieu à la salle Mariette Vautrin le jeudi 6 octobre 2022 à 12h30.

Les invitations ont été remises individuellement dans les boîtes à lettres. Les réservations devront être déposées à la mairie pour le mercredi 28 septembre au plus tard. (Si par erreur il y a eu un oubli, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie).

Nous vous attendons très nombreux à venir partager cette journée de convivialité.



Colis de Noël



Pour les personnes qui n'auront pu partager le repas des aînés, les élus viendront leur remettre à domicile un « colis de Noël » début décembre.

Brioche de l'amitié

Le CCAS reconduit cette opération organisée par l'ADAPEI de la Meuse au profit des personnes handicapées le samedi 9 octobre 2022 en matinée.

Merci de réserver le meilleur accueil aux élus et aux bénévoles qui se présenteront pour la vente de ces brioches.



Concert de musique



Vendredi 9 décembre 2022 à 20h30

Salle Mariette Vautrin.

C'est avec plaisir que nous accueillons l'harmonie de Commercy, soit 50 musiciens.

Entrée gratuite.

Nous vous attendons très nombreux pour partager ce grand moment de musique.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Modifiable en fonction des consignes COVID et de l'avancement des travaux salle Mariette Vautrin.

Karaté



6 disciplines
2 sites :
Lacroix sur Meuse
Sampigny

Retrouvez nos instructeurs diplômés
dès le 05 - 09 - 2022

2022-2023

KARATÉ 4/7 ANS
MERCREDI ET JEUDI
18H - 18H45

KARATÉ COMPÉTITION
Kata et Combat
LUNDI : 19H - 20H 15
MARDI : 19H15 - 20H 15
MERCREDI : 18H45 - 19H45
JEUDI : 18H45 - 20H
VENDREDI : 19H - 20H

KARATÉ CONFIRMÉ
MERCREDI : 18H45 - 19H45
JEUDI : 18H45 - 20H
VENDREDI : 19H

KARATÉ TONIQUE
MERCREDI : 19H45

KARATÉ CONTACT
JEUDI : 20H - 21H30

NOUVEAUTÉ
KRAV MAGA
MERCREDI
KIDS : 18H - 19H
ADULTES : 19H15 - 20H45
PROCHAINEMENT :
COURS LE SAMEDI

INTERVENANTS PONCTUELS :
TIERCY Jean François 6^{DAN} Champion d'Europe
Karaté Compétition Combat
GILLET Anthony 2^{DAN} Titré national et membre de
l'équipe de France Karaté Compétition Combat
MOUTON Alexandre 2^{DAN} Champion de France
Karaté Compétition Kata

INSTRUCTEURS :
MEXIQUE Emmanuel 4^{DAN}
MEXIQUE Léo 4^{DAN}
Champion de France
Compétition Kata
RUFFINEL Jean Paul 3^{DAN}
BÉGARD Jérôme 3^{DAN}
DESSEILLE Joshua 2^{DAN}
Médaillé national
DOUCET Benoit 1^{DAN}
Champion de France et titré
international
GRUMBLATT Antonin 1^{DAN}
Champion de France et médaillé
national
VAUTRAIN Lukas 1^{DAN}

C'est la rentrée!

KARATE CLUB LACROIX - SAMPIGNY

Ancienne caserne des pompiers - 55300 Lacroix sur Meuse / 4-10 Rue Hannelotte de Lorraine - 55300 Sampigny
Tél : 06 24 27 11 46 KARATÉ - KRAV MAGA - KARATÉ KYOKUSHINKAI - KARATÉ CONTACT - KARATÉ COMPÉTITION



Association APPEL

Contacts :

- téléphone : 03.29.90.72.08
- mails : appel@ecole-appel.fr
ou caverne@ecole-appel.fr

Site Internet :

www.ecole-appel.fr

Jean-Yves CHIARA

03 29 90 99 13



Rugby Centre Meuse Force 4

Contact :

Ernst.frederic@orange.fr

06 83 53 32 12 par sms uniquement



Association les Têtes brûlées



Contact

Association Les têtes brûlées

Saint-Mihiel

06 72 47 92 76





Sampy'run



Au moment où SAMPY'RUN s'apprête à souffler sa 2^{ème} bougie le 30 septembre 2022, le bilan des derniers mois est particulièrement bon. Trails, courses à pied et marches continuent à rythmer la vie des adhérents.

Octobre Rose, le 23 octobre 2022 sera un des temps forts pour SAMPY'RUN ainsi qu'Halloween le 29 octobre 2022 organisé en partenariat avec DYNASAMP.

Pour les personnes intéressées, des séances sont offertes pour découvrir l'association.
SAMPY'RUN arbore désormais son nouveau maillot.

Contact ; Manu au 06.07.89.70.68

« Rejoignez-nous sur les chemins, Suivez-nous sur FACEBOOK »

Gym

Gymnastique Volontaire de Sampigny

Séances hebdomadaires du 8 septembre au 30 juin sauf jours fériés
Et vacances scolaires.

Cours de gym volontaire de 9h15 à 10h15 suivi de 30 minutes de Pilates
Pour ceux qui le veulent.

Lieu : Salle polyvalente Mariette VAUTIN à Sampigny.
Pour toute information complémentaire s'adresser soit à la
Présidente **Monique DEBRAS :06.44.88.35.63** soit à la
Trésorière **Bernadette BASSOT :06.31.97.07.42**
Les 2 premières séances sont offertes.



Nouvelle Génération



La période estivale touche bientôt à sa fin.

Les activités habituelles Nouvelle Génération ont repris ou vont reprendre.

- 1) Patchwork le vendredi 2 septembre 2022
- 2) Jeux de sociétés le jeudi 8 septembre 2022
- 3) Atelier peinture le mardi 4 octobre 2022

Au-delà des activités récurrentes précitées, l'association a proposé à ses adhérents des animations de toutes sortes, telles que dernièrement pendant le trimestre écoulé ;



- Une sortie restaurant pour les « gastronomes »
- Une partie de pêche avec divertissements divers et repas pris sur place
- En association avec le CCAS barbecue intergénérationnel avec les enfants du Centre Aéré ainsi que visite du Parc Animalier de Sainte Croix, toujours avec les enfants du Centre Aéré.

A venir pour le 17 novembre 2022 Salle Mariette Vautrin, les adhérents fêteront le Beaujolais Nouveau.

D'autres idées seront ultérieurement à l'étude...

NOUVELLE GÉNÉRATION 06 60 88 75 74



FASO

Après le succès du 8ème Festival Africain Solidaire

APPEL recherche toujours des bénévoles pour préparer

l'édition
2024...

... et des parrains
pour les 600 élèves de
son centre scolaire.

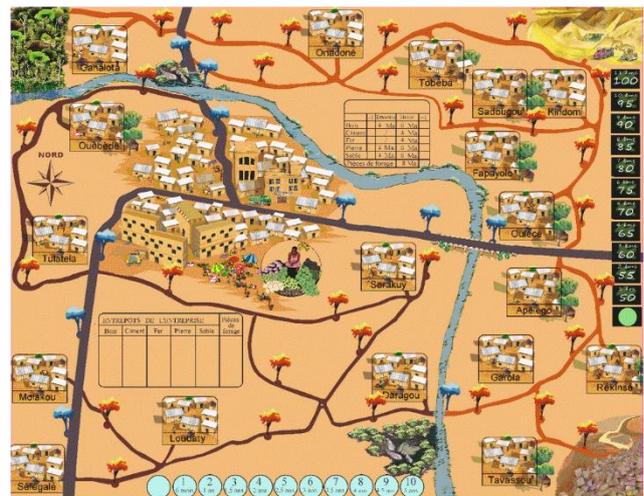
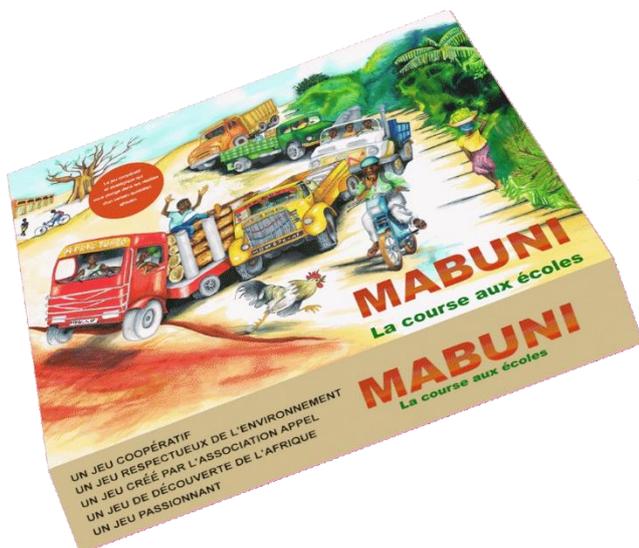
Pour vos cadeaux
pensez à offrir des
bijoux ou des objets
originaux du
magasin d'artisanat
africain, vous pouvez
aussi offrir le jeu
coopératif Mabuni !



Emelyne Guzy



Association
de Parrainage
Pour
l'Éducation
et la Liberté



Et

pour vos loisirs pensez à l'escape Game la caverne des
ancêtres !

37 rue Poincaré à Sampigny. <http://www.caverne-ancetres.com/index.html>

APPEL 2 rue petite de l'orme 55300 SAMPIGNY
Téléphone ;03.29.90.72.08
appel@ecole-appel.fr



<https://www.facebook.com/chiara.appel.3>

https://www.instagram.com/complexe_appel/?hl=fr



Après la chasse aux œufs du 18 avril 2022 qui a remporté un franc succès, DYNASAMP a organisé sa traditionnelle brocante le 26 mai 2022.

Les festivités du 14 juillet 2022 furent également une belle réussite avec une affluence record pour un moment de convivialité apprécié de toutes et de tous.



Au programme sont inscrits :

- Halloween, samedi 29 octobre 2022 avec le défilé des enfants déguisés dans les rues de SAMPIGNY. Merci de les accueillir avec des bonbons ou autres gourmandises. À l'issue un goûter leur sera offert. RDV à 14h30 à la salle Mariette VAUTRIN.



Pour les plus téméraires, SAMPY'RUN propose ensuite une marche et une course semi-nocturne avec dégustation de la soupe d'Halloween à l'arrivée.

- Marché de Noël qui aura lieu le dimanche 27 novembre 2022 dans la salle Mariette VAUTRIN.

Nous espérons vous accueillir très nombreux !!!

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page FACEBOOK : DYNASAMP.



- L'association la Vaillante a organisé les 25 et 26 juin « la grenouille fait son festival ». Hélas la météo est venue perturber la manifestation. Arrêt des spectacles et du feu d'artifice le samedi soir. La météo du dimanche ne fut pas meilleure.



- La Vaillante remercie les bénévoles pour leur aide et les associations pour le prêt de matériel.
- Elle remercie également la municipalité, le Conseil départemental et la Région Grand Est pour leur soutien financier.
- L'association réfléchit pour reprogrammer les spectacles et le feu d'artifice en 2023.



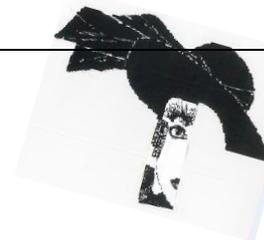
- Pour cette fin d'année, le loto de la saint Nicolas reste programmé le 4 décembre 2022 avec toujours d'aussi beaux lots.



Arte'fact



L'Association Arte'Fact s'est réunie fin décembre 2021 pour élaborer son Salon d'Artisanat d'Art de Sampigny et projeter son organisation lors du week-end des 19 et 20 novembre 2022. Afin de marquer les 10 ans de cette manifestation, il a été décidé de présenter un pôle « verre » dédié à ses divers métiers en plus de l'artisanat habituel.



Les contacts sont d'ores et déjà établis avec la région et la recherche des participants en cours.

Musée départemental Raymond Poincaré

Différents ateliers sont organisés au Musée Raymond POINCARÉ
Le samedi 1^{er} octobre et le dimanche 2 octobre 2022 de 14h00 à 18h00.

Un atelier de vannerie fera découvrir cette activité. Les visiteurs pourront repartir avec les cornes de gazelles réalisées par eux même !!!

Un atelier tourneur de bois sera animé par Monsieur Claude POSTUPAK de Troyon, créations d'objets décoratifs et utilitaires en bois locaux et produits naturels (cire d'abeille...huile de colza...)

Pour tout renseignement complémentaire :

Téléphone : 03.29.90.70.50

Facebook : Musée Raymond Poincaré

Site : <http://www.musees-meuse.fr/>

Adresse : 6-12 Rue du Château, 55300 Sampigny



Nouvelle association à Sampigny

ARTAG

Cette nouvelle association régie par la loi 1901 a pour vocation de permettre la découverte de toutes formes d'initiation culturelle et théâtrale. Des activités sociales, culturelles récréatives seront mises en place. Elle vous proposera tous types d'activités artistiques, sportives, gastronomiques et bien-être par le biais de différentes manifestations telles que des stages, des rassemblements, des rencontres, des expositions, des compétitions... !!

Pour tout renseignement complémentaire ;

07.71.68.14.64



Présidente ; Mme Tiphaine DOS SANTOS

Trésorière ; Mme Cécile REITER

Secrétaire ; Mme Caroline TETARD

31 rue Raymond Poincaré

55300 SAMPIGNY

ASSISTANTES MATERNELLES.



Nom/Prénom	Adresse	Téléphone	Nb de places temps complet
GUILLET Dyane	SAMPIGNY – 7 rue de l'Eglise	06.35.10.33.72	4 dt 1 de + 22 mois et 1 de + 3 ans
LEMAIRE Sabine	SAMPIGNY – 1 rue du 10eme Chasseur	03.29.90.74.01	4 dt 2 de + 3 ans
RIVIERE Valérie	SAMPIGNY – 4 rue de la Motte	03.29.90.76.44	2 de + 3 ans
MAX Alice	SAMPIGNY- 86 rue Raymond Poincaré	03.29.91.30.90 06.69.91.89.00	3 dt 2 de + 2 ans

Le RAM devient R P E (relais petite enfance)



Dates ATELIERS RAM septembre/octobre 2022

Date et heure : entre 9h15 et 12h00	Activité	Lieu
Mercredi 7 septembre	Pêche aux canards	Saint Mihiel, au Tiers Lieu
Vendredi 9 septembre	Peinture propre	Lacroix/Meuse, à la salle socio culturelle
Mercredi 14 septembre	BABY GYM	Sampigny, à la salle des fêtes
Vendredi 16 septembre	Les POMMES	Koeur-la-Petite, à la salle des fêtes
Mercredi 21 septembre	Promenade des dragons	Saint Mihiel, RDV au Tiers Lieu à 9h45
Date et heure : entre 9h15 et 12h	Activité	Lieu
Jeudi 29 septembre	BIBLIOTHEQUE	Saint Mihiel, RDV à 10h à la bibliothèque
Mercredi 5 octobre	YOGA	Sampigny, à la salle des fêtes
Vendredi 7 octobre	Pâte à modeler	Saint Mihiel, au Tiers Lieu
Mercredi 12 octobre	Semaine du goût	Lacroix/Meuse, à la salle socioculturelle
Jeudi 13 octobre	Bibliothèque	Saint Mihiel, RDV à 10h à la bibliothèque
Mardi 25 octobre	Sortie à la Chèvrerie	Chaillon, RDV à 10h à la chèvrerie
Vendredi 28 octobre	Goûter d'Halloween	Sampigny, à la salle des fêtes
TOUS LES MARDIS à 10h40 HORS VACANCES SCOLAIRES	Bébé nageurs	Saint Mihiel, à la piscine

ADRESSES UTILES

Horaires mairie

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h30
Le samedi ; 9h00-12h00

CODECOM ST MIHIEL

Place des Moines
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 19 02

Gendarmerie ST MIHIEL

15 avenue de la 40ème Division
55300 Saint-Mihiel
Ouvert le Dimanche
03.29.89.00.41

Trésorerie de Commercy

Château Stanislas
55200 Commercy

Tel : 03 29 91 46 66

Mail : t055006@dgfip.finances.gouv.fr
Lundi de 08h30 à 12h00

Mardi de 08h30 à 12h00

Le Jeudi de 08h30 à 12h00

Vendredi de 08h30 à 12h00

Piscine de Saint Mihiel

Avenue du Général de Gaulle
55300 Saint-Mihiel
03 29 89 05 65

Liens Utiles

- www.lorraine.eu | Conseil régional de Lorraine
- www.meuse.fr | Conseil départemental de la Meuse www.meuse.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Meuse
- www.lorraine.cci.fr | Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lorraine
- <http://otsisaintmihiel.e-monsite.com/> | Office du Tourisme du Pays de Saint-

Horaires Agence Postale

Du mardi au vendredi ; 09h00-12h00
13h30-17h00
Le samedi ; 9h00-11h30

PREFECTURE DE LA MEUSE

40 Rue du Bourg
55000 Bar-le-Duc
03 29 77 55 55

Permanences assistante sociale

Saint-Mihiel ; 03.29.89.12.82

L'Agence Postale de SAMPIGNY

03.29.90.02.82

Monsieur Michel COLLIGNON

Correspondant à l'Est Républicain.
Tél : 06 86 96 22 64.
Mail : vadonsamy@yahoo.fr.

Déchetterie de St MIHIEL

Route de Bar le Duc
55300 Chauvencourt
03 29 90 91 73

Heures d'ouverture :

Hiver (du 01/10 au 31/03) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H et 14H 18H
- Vendredi : 14H 18H
- Samedi : 9H 12H et 14H 18H
- Dimanche : 9H 12H

Été (du 01/04 au 30/09) :

- Lundi et mercredi : 9H 12H - 14H 19H
- Vendredi : 14H 19H
- Samedi : 9H 12H et 14H 19H
- Dimanche : 9H 12H

Un américain à Sampigny.... !

Le jeudi 22 septembre 2022 nous avons reçu en Mairie Monsieur Robert GARRETT, américain, ancien militaire au quartier Harville après la guerre de 1939-45. Celui-ci a épousé une jeune fille de Sampigny, Mlle Irene PELLERO, maintenant décédée. Monsieur GARRETT était avec sa famille et plusieurs amis sampignolais de longue date. Ce moment de convivialité a permis de rencontrer des gens charmants que nous recevrons à nouveau avec grand plaisir.



Née à Sampigny, Irène a été élevée par sa mère et sa grand-mère. Elles ont enduré les dures épreuves de la Seconde Guerre mondiale. Jeune femme, elle déménage à Paris pour rejoindre son frère et sa tante et commence à travailler dans l'industrie du parfum avant de retourner à Sampigny, sa ville natale.

En 1956, alors qu'elle travaillait comme traductrice pour l'armée américaine, Irène a rencontré un beau jeune soldat stationné à Sampigny. Ils s'y sont mariés en 1957. Au cours des vingt années suivantes, la carrière militaire de Bob les a amenés à parcourir les États-Unis et l'Allemagne et ils ont passé de nombreux mois difficiles séparés, pendant ses deux missions au Vietnam. En 1975, ils ont installé leur jeune famille à Palatine, dans l'Illinois, où Bob était représentant régional de l'armée américaine à l'aéroport international O'Hare. Bien qu'ils aient pris leur retraite en 1996 pour être près de leurs filles et de leurs petites-filles, ils ne sont jamais restés en place longtemps et les voyages sont devenus leur priorité. Au fil des années, Irène n'a jamais oublié ses racines françaises. Sa famille et elle retournaient en France dès qu'elles le pouvaient. Elle a appris à ses filles à aimer sa culture et à parler couramment le français. Elle a partagé avec elles sa grande passion pour les voyages et la famille a exploré la plupart des 50 états américains, de nombreux pays européens et d'innombrables autres endroits exotiques comme le Brésil, l'Argentine, l'Égypte, la Tunisie, Cuba, la Chine et la Russie. Irène et Bob se rendaient chaque été dans sa France bien-aimée, plus récemment en 2019, pour rendre visite à la famille et aux amis.

Irène aimait prendre des photos de ses aventures et documentait chaque occasion spéciale, comme en



témoignent ses nombreux albums photo qu'elle organisait si soigneusement. Elle aimait les fleurs et les oiseaux de toutes sortes. Elle était une épistolière passionnée et écrivait à la main plus de 125 cartes de Noël chaque année. Ses amis et sa famille attendaient ces missives annuelles avec grande joie. Il va sans dire qu'Irène était une excellente cuisinière qui a inspiré ses filles et ses petites-filles dans leurs talents culinaires et leur amour de la bonne chère.

Irène était extrêmement fière de ses deux petites-filles et les gâtait chaque fois qu'elle en avait l'occasion. Elles adoraient leur "petite Mamie". Elle a influencé tant de personnes à apprécier la culture française et à explorer le monde. Bob et Irène ont fêté avec bonheur leurs 64 ans de mariage en février de cette année. Leur exemple a servi de modèle à beaucoup. Comme son cher mari s'en souvient avec tendresse, "Irène était une dame de grande classe".

Photo... De classe 1971



D'autres projets en cours..... !

Nous avons d'autres projets en cours mais ceux-ci ne sont pas totalement aboutis :

- Achat de la gare et de ses annexes ;
- Ouverture d'un dépôt de pains et de pâtisseries à l'ancien local des pompiers ;
- Démolition du garage devant le gayoir de la Lochère ;
- Achat et démolition de la vieille maison au 22 rue de Sompeu.

Nous aurons l'occasion d'en reparler !